

SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 5 NOVEMBRE 2024 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Daniel Meunier, Stéphanie Martin-Gauthier, Philippe Dunn, Réjean Racine et Gisèle Thériault, sous la présidence du maire, monsieur Steven Neil.

Madame la conseillère Mireille Guay est absente.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Approbation des procès-verbaux des séances du 1er et du 18 octobre 2024
- 3 Approbation des comptes et transferts
- 4 Rapport des dépenses autorisées
- 5 Correspondance
- 6 Administration
 - 6.1 Dépôt – déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 6.2 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025
 - 6.3 Calendrier des matières résiduelles et autres activités pour l'année 2025
 - 6.4 Réalisation complète de l'objet du règlement d'emprunt no. 2020-08 - annulation du solde résiduaire
 - 6.5 Adoption – Règlement no 2024-08 modifiant le *Règlement 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 205 842 \$ et un emprunt de 1 205 842 \$ pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement*, afin d'annuler le solde résiduaire
 - 6.6 Ministère des Finances – résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 589 100 \$ qui sera réalisé le 13 novembre 2024
 - 6.7 Ministère des Finances – résolution – adjudication – règlements d'emprunt 2019-01 et 2021-07 pour les montants respectifs de 207 100 \$ et 382 000 \$ (par billets au montant total de 589 100 \$)
 - 6.8 Liste des comptes - radiation
 - 6.9 État comparatif et prévisionnel
 - 6.10 Maire suppléant – nomination
 - 6.11 Produits hygiéniques réutilisables – programme de subvention 2025
 - 6.12 Cotisation annuelle – OBV Yamaska
 - 6.13 Contrat de service – PG Solutions inc.
 - 6.14 Développement du territoire - Comité de développement
 - 6.15 UPA Montérégie – offre de partenariat au *Programme ALUS Montérégie*
 - 6.16 Conversion de l'éclairage du parc Gilles-Daigneault aux DEL – ratification de signature
 - 6.17 Dénonciation au ministère des Transports en lien avec une problématique concernant le camionnage sur les chemins municipaux
- 7 Urbanisme
- 8 Voirie
 - 8.1 Club de 3 et 4 roues de l'Estrie – autorisation de circuler sur le chemin Magenta (hiver seulement)
 - 8.2 Contrat de service – Mini Excavation Éric Bonin inc. – déneigement et déglacage de certaines routes et autres
- 9 Eaux usées et eau potable
- 10 Environnement
- 11 Sécurité publique

- 12 Loisirs et culture
 - 12.1 Pavillon Gilles-Giroux – contrat de location de salle pour un weekend**
 - 12.2 Activité de Noël – illumination des sapins**
 - 13 Varia
 - 13.1 Demande programme emplois d'été Canada 2025**
 - 14 Période de questions
 - 15 Levée de l'assemblée
-

2024-245
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en modifiant le titre du point 6.6 du projet d'ordre du jour pour « Ministère des finances – résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 589 100 \$ qui sera réalisé le 13 novembre 2024 » et en gardant le varia ouvert.

2024-246
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1ER ET DU 18 OCTOBRE 2024

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des séances du 1er et du 18 octobre 2024.

2024-247
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 908 200,73 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	281.24 \$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux - août et septembre	169.42 \$
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	1 048.70 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	6 385.36 \$
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	5 190.98 \$
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	12 165.17 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	214.30 \$
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	337.60 \$
Esso and mobil business card	Fourniture d'essence pour les véhicules municipaux	665.11 \$
Beneva	Assurances collectives pour les mois d'octobre	1 852.17 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 739.60 \$
CIBC	Contribution mensuelle au REER de l'employé	949.80 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 442.68 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	850.84 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	1 169.36 \$
Rona inc.	Fourniture et équipements de voirie	53.71 \$
Cyr Martin, Leblanc-Cyr Jeanne	Remboursement de taxes payées en trop	403.06 \$
Cyr Gilles	Remboursement de taxes payées en trop	325.48 \$
Couture Élise	Remboursement de taxes payées en trop	355.00 \$
Société Financière Martine Dion inc.	Remboursement de taxes payées en trop	70.09 \$
Alarme Top sécurité	Liaison digitale annuelle pour l'hôtel de ville	172.46 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Services exploitation des ouvrages d'eau potable et des eaux usées pour les mois de septembre et octobre	8 570.84 \$
Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Mandat de surveillance pour le projet du secteur Guay - phase traitement	4 766.80 \$
Bell habitations inc.	Services professionnels en matière de gestion contractuelle pour le mois d'octobre	2 671.73 \$

Bell Gaz	Service de propane pour la génératrice du secteur Guay	1 632.78 \$
Groupe Conseil Brieau 2011 inc.	Service mensuel office 365 et appel de service pour divers problèmes informatiques	1 317.37 \$
Buropro Citation inc.	Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale	409.87 \$
Comaq	Frais de formation pour initiation aux scrutins municipaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	776.07 \$
CANAC	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	249.67 \$
DBR informatique inc.	Facture mensuelle des compteurs de l'imprimante Kyocera	355.28 \$
DEC Enviro	Services professionnels pour contrôle des travaux chemin Nord, Hallé est et rue des Sittelles	7 213.25 \$
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	72.00 \$
Déchi-Tech Mobile	Service de déchiquetage de boîte de documents	835.87 \$
Les Entreprises Denexco inc.	2e décompte - réfection du poste de pompage principal (résol. 2024-235) et 3e décompte - projet secteur Guay (résol. 2024-234)	526 177.80 \$
Les Entreprises Bourget inc.	Fourniture et épandage d'abat-poussière	60 721.40 \$
Enviro Connexions	Service de traitement des matières recyclables pour les mois d'août et de septembre	4 661.16 \$
Pm Excavation	Fourniture de pierre et mini pelle pour mise en forme du stationnement du bâtiment des loisirs et pour accotement rue des Sittelles	4 747.32 \$
Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.	3e décompte - Groupe électrogène au pavillon Gilles-Giroux et à l'hôtel de ville (résol. 2024-236)	40 598.57 \$
FNX-Innov inc.	Services professionnels pour la préparation du cahier technique de construction projet parc Gilles-Daigneault et services professionnels pour la surveillance des travaux et assistance technique pour le poste de pompage Brodeur et Principal	3 568.26 \$
GéoSymbiose inc.	Service professionnel pour assistance technique - projet secteur Guay	3 886.16 \$
Gestim	Contrat de services professionnels pour le poste d'inspection	6 214.40 \$
Groupe GFE	Service d'inspection du système incendie à l'hôtel de ville et pavillon des loisirs	1 329.12 \$
Le Groupe ADE inc.	Service d'inspection et de nettoyage d'un ponceau	2 644.43 \$
Installations électriques Claude Gougeon	Service de nacelle pour fermer les rideaux du terrain de baseball service d'installation d'une prise électrique dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville	2 567.94 \$
Madelyn Marcoux	Service professionnel en gestion documentaire et archives	2 173.03 \$
André Paris	Service de débroussaillage selon les besoins	7 554.14 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeterie et fauteuil	1 238.13 \$
Plomberie Meunier inc.	Service d'hivernisation de l'abreuvoir, douche et accès d'eau du parc	386.28 \$
Perma Route inc.	Service ponctuel de colmatage avec asphalte chaude sur un tronçon de chemin	3 420.51 \$
Petits moteurs Côté enr.	Fourniture pour la voirie	18.39 \$
Wolters Kluwer Canada Limited	Maj 6 et 7 - Accès info, principes généraux et contentieux	783.30 \$
Roger Dion & Fils inc.	Service de nivelage des chemins municipaux et travaux ponctuels de rechargement des stationnements dans les parcs et au pavillon des loisirs, travaux de préparation reprofilage et rechargement granulaire chemin Nord et Hallé Est	78 160.05 \$

Remorquage J J	Service de remorquage pour un véhicule municipal	229.95 \$
R.I.G.M.R.B.M	Service mensuel pour l'élimination des déchets pour le mois d'août et de septembre	10 585.40 \$
Les Services EXP inc.	Mandat de surveillance pour le projet du secteur Guay - phase conduite	5 043.09 \$
Alpha Serrurier inc.	Fourniture de cadenas Abus pour les besoins municipaux	120.69 \$
SPA des Cantons	Traitement de dossiers	610.00 \$
Signal Services inc.	Fourniture de plaquettes de numéros civiques selon le format 9-1-1	167.98 \$
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois	17 667.39 \$
Entretien Stenapro inc.	Service d'entretien ménager pour les mois d'octobre	1 965.84 \$
Solution Tim	Service de support technique pour cellulaire	117.00 \$
Tetra Tech QI inc.	Services professionnels pour la préparation de la demande PAVL et son suivi	9 772.88 \$
Ville de Bromont	3e trimestre des services en commun	9 504.82 \$

Sous-total des déboursés		871 349.09 \$
	<u>Autres déboursés pour approbation :</u>	
	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois d'octobre	36 688.73 \$
Service aux entreprises	Frais fixes mensuels	130.00 \$
Desjardins	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	32.91 \$
Total des déboursés		908 200.73 \$

2024-248
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

2024-249
CORRESPONDANCE

2024-250
ADMINISTRATION
DÉPÔT – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires devant le conseil du maire, Steven Neil et des conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn, Réjean Racine et des conseillères Mireille Guay, Stéphanie Martin-Gauthier et Gisèle Thériault.

2024-251
ADMINISTRATION
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter le présent calendrier et de tenir, pour l'année 2025, les séances ordinaires du conseil à 19 h aux dates suivantes :

Dates des séances ordinaires du conseil

Mardi	Le 14 janvier 2025
Mardi	Le 4 février 2025
Mardi	Le 4 mars 2025
Mardi	Le 8 avril 2025
Mardi	Le 6 mai 2025
Mardi	Le 3 juin 2025
Mardi	Le 8 juillet 2025
Mardi	Le 12 août 2025
Mardi	Le 9 septembre 2025
Mercredi	Le 1 ^{er} octobre 2025
Mardi	Le 11 novembre 2025
Mardi	Le 2 décembre 2025

2024-252
ADMINISTRATION
CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET AUTRES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le calendrier municipal pour l'année 2025 des collectes des matières résiduelles incluant certaines activités municipales.

2024-253
ADMINISTRATION
RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 2020-08 – ANNULATION DU SOLDE RÉSIDUAIRE

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham a entièrement réalisé l'objet du règlement 2020-08, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ce règlement a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour ce règlement un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ce solde n'est pas requis et que ce solde ne devrait plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier le règlement d'emprunt 2020-08 pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Municipalité;

ATTENDU QUE le règlement 2020-08 remplaçait le règlement 2020-06 dans son objet et ses coûts tel qu'il appert au dernier attendu du règlement 2020-08;

ATTENDU QUE suivant le règlement 2020-08 le coût des travaux estimé était de 4 564 818 \$ auquel a été ajouté pour fin de prudence 35 % de frais incidents d'où une dépense décrétée de 6 162 504 \$;

Il est par conséquent proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que la municipalité de Brigham modifie le règlement 2020-08 identifié à l'annexe de la façon suivante :
 - 1- par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt et des appropriations par les montants indiqués sous les colonnes « Montant de la dépense réelle », « Montant financé » et « Appropriation » de l'annexe;

- que la municipalité de Brigham informe le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt du règlement 2020-08 ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ce règlement par la présente résolution;
- que la municipalité de Brigham demande au Ministère d'annuler dans ses registres le solde résiduaire s'élevant à 2 410 480 \$;
- qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ANNEXE

No du règlement	Dépense révisée*	Emprunt révisé*	Montant de la dépense réelle**	Montant financé**	Appropriation					Soldes résiduaire à annuler*
					Fonds général	Subvention	Promoteurs	Paiement comptant	Autres	
2020--08	6 162 504 \$	6 162 504 \$	3 951 434 \$	3 752 024 \$	88 704 \$				110 706 \$	2 410 480 \$
			- \$							- \$
			- \$							- \$
			- \$							- \$
			- \$							- \$
			- \$							- \$
			- \$							- \$

* Donnée disponible sur la liste des soldes à financer dans STEFE

** Si le montant de l'emprunt qui a été financé de façon permanente est **supérieur** au montant de la dépense réelle, la municipalité ne peut réduire le montant de la dépense et de l'emprunt en deçà du montant de l'emprunt financé de façon permanente.

Total des soldes résiduaire à annuler:

2 410 480 \$

Commentaires: Règl. 2020-07 L'objet du règlement est réalisé entièrement mais à moindre coût

2024-254
ADMINISTRATION
ADOPTION – RÈGLEMENT NO. 2024-08 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT NO. 2020-01 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN MONTANT DE
1 205 842 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 205 842 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE
REMPACEMENT DE PONCEAUX, DE RÉHABILITATION DE CHAUSSÉE, DE PULVÉRISATION
ET DE RECHARGEMENT, AFIN D'ANNULER LE SOLDE RÉSIDUAIRE

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 18 octobre 2024, et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter le *Règlement no 2024-08 modifiant le Règlement 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 205 842 \$ et un emprunt de 1 205 842 \$ pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement, afin d'annuler le solde résiduaire.*

Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier mentionnent l'objet de ce règlement, sa portée, son coût, son financement et les modifications entre le projet et l'adoption finale de ce règlement.

Des copies de ce règlement sont à la disposition du public à la présente séance et une copie est également mise à la disposition du public sur le site Internet de la Municipalité pour consultation. Une copie peut également être demandée en communiquant avec l'Hôtel de Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

RÈGLEMENT NO. 2024-08 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 2020-01 DÉCÉRTANT DES TRAVAUX ET DÉPENSES D'UN
MONTANT DE 1 205 842 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 205 842 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE
REMPACEMENT DE PONCEAUX, DE RÉHABILITATION DE CHAUSSÉE, DE PULVÉRISATION
ET DE RECHARGEMENT, AFIN D'ANNULER LE SOLDE RÉSIDUAIRE

ATTENDU QUE lors de la séance du 3 mars 2020, le conseil municipal a adopté le *Règlement 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 1 205 842 \$ et un emprunt de 1 205 842 \$ pour l'exécution de travaux de remplacement de ponceaux, de réhabilitation de chaussée, de pulvérisation et de rechargement*, lequel a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 26 mai 2020 ;

ATTENDU QU'après comparaison du solde à financer apparaissant au registre du MAMH et au dossier de la municipalité de Brigham il y a un solde résiduaire à annuler au règlement no. 2020-01 ;

ATTENDU QU'il n'y a plus de dépense à engager, qu'une partie du financement permanent de l'emprunt est complétée et que le pouvoir d'emprunt restant ne sera pas utilisé au règlement no. 2020-01 ;

ATTENDU QUE dans le cas où le solde résiduaire provient de la non-réalisation en tout ou en partie de l'objet du règlement, l'annulation du solde résiduaire est faite par la modification du règlement original ;

ATTENDU QU'une partie de l'objet du règlement 2020-01 n'a pas été réalisée à même celui-ci, soit les travaux prévus pour le chemin Magenta, *Annexe B – estimation – projet chemin Magenta* ;

ATTENDU QUE la dépense réelle totale du règlement numéro 2020-01 doit être diminuée à une somme de 298 821 \$ et que l'approbation de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable au montant de 35 000 \$ doit être appliquée ainsi qu'une affectation au fonds général de 75 021 \$, portant l'emprunt à un montant de 188 800 \$;

ATTENDU QUE le solde résiduaire à annuler par le MAMH est de 1 017 042 \$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 18 octobre 2024 et qu'un projet du règlement a été déposé à cette même séance;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

ARTICLE 2

Le titre du règlement 2020-01 est remplacé par :

« Règlement 2020-01 décrétant des travaux et dépenses d'un montant de 298 821 \$ et un emprunt de 188 800 \$ pour l'exécution de travaux de réhabilitation de chaussée sur le chemin Choinière »

ARTICLE 3

L'article 2 du règlement 2020-01 est remplacé par l'article suivant :

« Le Conseil est autorisé à effectuer des travaux et dépenses pour l'exécution des travaux de réhabilitation de chaussée sur le chemin Choinière selon l'estimation des travaux préparée par Michel Cloutier de la firme Tetra Tech datée du 4 février 2020 et le sommaire des coûts préparé par Pierre Lefebvre, directeur général, en date du 18 septembre 2024, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexe I. »

ARTICLE 4

L'article 3 du règlement 2020-01 est modifié par le remplacement du montant de la dépense prévu de « 1 205 842 \$ » par le montant de la dépense révisée de « 298 821 \$ »

ARTICLE 5

L'article 4 du règlement 2020-01 est modifié comme suit :

5.1 par le remplacement du montant de l'emprunt prévu de « 1 205 842 \$ » par le montant de l'emprunt révisé de « 188 800 \$ »

5.2 par l'ajout d'un deuxième alinéa, lequel se lit comme suit :

« De plus, aux fins d'acquitter une partie de la dépense prévue, la municipalité de Brigham approprie la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable au montant de 35 000 \$ et affecte au fonds général un montant de 75 021 \$, portant l'emprunt à un montant de 188 800 \$ »

ARTICLE 6

Sauf les présentes modifications, toutes les autres dispositions du règlement numéro 2020-01 autorisant les travaux et l'emprunt continuent de s'appliquer intégralement.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ANNEXE I

Fait à Brigham, ce 5 novembre 2024.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

ANNEXE I



Infrastructures routières - PAVL PIIRL
Projet Chemin Choinière
 Règlement emprunt 2020-01



Projet : 41108TT
 Date : 4 février 2020

SOMMAIRE BORDEREAU D'ESTIMATION	
DESCRIPTION DU TRAVAIL	MONTANTS
	TOTALS
RÉSUMÉ DES COÛTS	
TOTAL ARTICLE 1 TRAVAUX GÉNÉRAUX	19 500.00 \$
TOTAL ARTICLE 2 TRAVAUX DE DRAINAGE	100 178.25 \$
TOTAL ARTICLE 3 TRAVAUX DE SURFACE	114 300.00 \$
Sous-total du coût des travaux	233 978.25 \$
TPS (5.0%)	11 698.91 \$
TVQ (9.975%)	23 339.33 \$
TOTAL DU COÛT DES TRAVAUX	269 016.49 \$
FRAIS CONTINGENT (15.0%)	40 352.47 \$
TOTAL DES COÛTS INCLUANT FRAIS CONTINGENTS	309 368.97 \$
Récupération de la T.P.S. (100%)	(13 453.75)
Récupération de la T.V.Q. (50%)	(13 420.12)
TOTAL APRÈS RÉCUPÉRATION DES TAXES	282 495.10 \$

Préparé et vérifié par : Michel Cloutier, ing.

Copie certifiée conforme

ce 23 jour de avril 2020

signée:

Sec. Tres.

initiales

Page 1 de 4



BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
1	TRAVAUX GÉNÉRAUX				
1.1	Gestion et maintien de la circulation, sécurité et organisation au chantier	1	forfait	5 000.00 \$	5 000.00 \$
1.2	<u>Réfection supplémentaire du site des travaux</u>				
1.2.1	Pavage (résidentiel)	100	m.ca.	65.00 \$	6 500.00 \$
1.2.2	Gravier ou pierre concassée	300	m.ca.	20.00 \$	6 000.00 \$
1.3	Relevé d'arpentage pour plans finaux	1	forfait	2 000.00 \$	2 000.00 \$
	TOTAL				19 500.00 \$
2	TRAVAUX DE DRAINAGE				
2.1	<u>Ponceau CHOI-03 (0+250)</u>				
2.1.1	Fourniture et installation d'un ponceau 600mm, incluant géotextile, assises, enrobage et autres	14.4	m. lin.	725.00 \$	10 440.00 \$
2.1.2	Remblai de la tranchée (zone de transition jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériaux granulaire MG-112	193	m.ca.	65.00 \$	12 545.00 \$
2.1.3	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
2.1.3.1	-Type 2 (100-200mm)	10	m.ca.	45.00 \$	450.00 \$
2.1.3.2	-Type 3 (200-300mm)	5	m.ca.	95.00 \$	475.00 \$
2.1.4	Gestion et protection des eaux du cours d'eau	1	forfait	7 500.00 \$	7 500.00 \$
2.1.5	Pavage à enlever	151	m.ca.	2.50 \$	377.50 \$
2.1.6	<u>Structure de rue (largeur moyenne de 8,0m)</u>				
2.1.6.1	Sous-fondation : 300mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	208	m.ca.	9.50 \$	1 978.85 \$
2.1.6.2	Fondation inf. : 200mm d'épaisseur MG-56 (pierre concassée)	208	m.ca.	10.50 \$	2 187.15 \$
2.1.6.3	Fondation sup. : 150mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	208	m.ca.	10.25 \$	2 135.08 \$
2.1.6.4	Géotextile 7609 de Texel ou équivalent approuvé	208	m.ca.	2.25 \$	468.68 \$
2.1.7	Fossé à nettoyer / reprofiler, incluant ensemencement hydraulique	20	m. lin.	30.00 \$	600.00 \$
	Sous total				39 157.25 \$



Infrastructures routières - PAVL PIIRL
Projet Chemin Choinière
Règlement emprunt 2020-01



Projet : 41108TT
Date : 4 février 2020

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
2.2	Ponceau CHOI-09 (2+285)				
2.2.1	Fourniture et installation d'un ponceau 600mm, incluant géotextile, assises, enrobage et autres	12.3	m. lin.	725.00 \$	8 917.50 \$
2.2.2	Remblai de la tranchée (zone de transition jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériaux granulaire MG-112	130	m.ca.	65.00 \$	8 450.00 \$
2.2.3	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
2.2.3.1	-Type 2 (100-200mm)	10	m.ca.	45.00 \$	450.00 \$
2.2.3.2	-Type 3 (200-300mm)	5	m.ca.	95.00 \$	475.00 \$
2.2.4	Gestion et protection des eaux du cours d'eau	1	forfait	7 500.00 \$	7 500.00 \$
2.2.5	Pavage à enlever	118	m.ca.	2.50 \$	295.00 \$
2.2.6	<u>Structure de rue (largeur moyenne de 8.0m)</u>				
2.2.6.1	Sous-fondation : 300mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	141	m.ca.	9.50 \$	1 339.50 \$
2.2.6.2	Fondation inf. : 200mm d'épaisseur MG-56 (pierre concassée)	141	m.ca.	10.50 \$	1 480.50 \$
2.2.6.3	Fondation sup : 150mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	141	m.ca.	10.25 \$	1 445.25 \$
2.2.6.4	Géotextile 7609 de Texel ou équivalent approuvé	141	m.ca.	2.25 \$	317.25 \$
2.2.7	Fossé à nettoyer / reprofiler, incluant ensemencement hydraulique	20	m. lin.	30.00 \$	600.00 \$
	Sous total				31 270.00 \$



Infrastructures routières - PAVL PIIRL
Projet Chemin Choinière
Règlement emprunt 2020-01



Projet : 41108TT
 Date : 4 février 2020

BORDEREAU D'ESTIMATION					
Art.	Nature des travaux	Qté prévue	Unité	Prix unitaire	Montant total
2.3	Ponceau CHOI-10 (2+500)				
2.3.1	Fourniture et installation d'un ponceau 600mm, incluant géotextile, assises, enrobage et autres	11.8	m. lin.	725.00 \$	8 555.00 \$
2.3.2	Remblai de la tranchée (zone de transition jusqu'au niveau de l'infrastructure de rue avec matériaux granulaire MG-112	120	m.ca.	65.00 \$	7 800.00 \$
2.3.3	<u>Empierrement incluant géotextile de type V</u>				
2.3.3.1	-Type 2 (100-200mm)	5	m.ca.	45.00 \$	225.00 \$
2.3.3.2	-Type 3 (200-300mm)	5	m.ca.	95.00 \$	475.00 \$
2.3.4	Gestion et protection des eaux du cours d'eau	1	forfait	7 500.00 \$	7 500.00 \$
2.3.5	Pavage à enlever	112	m.ca.	2.50 \$	280.00 \$
2.3.6	<u>Structure de rue (largeur moyenne de 8,0m)</u>				
2.3.6.1	Sous-fondation : 300mm d'épaisseur MG-112 (pierre concassée)	133	m.ca.	9.50 \$	1 261.60 \$
2.3.6.2	Fondation inf. : 200mm d'épaisseur MG-56 (pierre concassée)	133	m.ca.	10.50 \$	1 394.40 \$
2.3.6.3	Fondation sup : 150mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	133	m.ca.	10.25 \$	1 361.20 \$
2.3.6.4	Géotextile 7609 de Texel ou équivalent approuvé	133	m.ca.	2.25 \$	298.80 \$
2.3.7	Fossé à nettoyer / reprofiler, incluant ensemencement hydraulique	20	m. lin.	30.00 \$	600.00 \$
	Sous total				29 751.00 \$
	TOTAL				100 178.25 \$
3	TRAVAUX DE SURFACE				
3.1	Pavage à pulvériser	7 520	m.ca.	2.50 \$	18 800.00 \$
3.2	Amendement du matériel pulvérisé (50mm pierre nette 20mm)	7 520	m.ca.	2.25 \$	16 920.00 \$
3.3	Rechargement 150mm d'épaisseur MG-20 (pierre concassée)	7 520	m.ca.	10.25 \$	77 080.00 \$
3.4	Réfection du site des travaux	1	forfait	1 500.00 \$	1 500.00 \$
	TOTAL				114 300.00 \$

18 septembre 2024

**ANNEXE
(règlement 2020-01)**

Emprunt	Estimation préliminaire	Montant de la dépense réelle	Montant financé	Appropriation		Solde résiduel à annuler
				Fonds général	Subvention MTQ Appropriation au règlement	
1 205 842 \$	309 368,97 \$	298 821 \$	188 800 \$	75 021 \$	35 000 \$	1 017 042 \$



Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

2024-255
ADMINISTRATION
MINISTÈRE DES FINANCES -
RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR
BILLETS AU MONTANT DE 589 100 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 13 NOVEMBRE 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Brigham souhaite emprunter par billets pour un montant total de 589 100 \$ qui sera réalisé le 13 novembre 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2019-01	207 100 \$
2021-07	382 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2019-01 et 2021-07, la Municipalité de Brigham souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

les billets seront datés du 13 novembre 2024;

les intérêts seront payables semi-annuellement, le 13 mai et le 13 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	23 100 \$	
2026.	24 200 \$	
2027.	25 000 \$	
2028.	26 100 \$	
2029.	27 100 \$	(à payer en 2029)
2029.	463 600 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2030 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2019-01 et 2021-07 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 novembre 2024), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2024-256
ADMINISTRATION
MINISTÈRE DES FINANCES -
RÉSOLUTION – ADJUDICATION – RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 2019-01 ET 2021-07
POUR LES MONTANTS RESPECTIFS DE 207 100 \$ ET 382 000 \$
(PAR BILLETS AU MONTANT TOTAL DE 589 100 \$)

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	5 novembre 2024	Nombre de soumissions :	3
--------------------	-----------------	-------------------------	---

Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	13 novembre 2024
Montant :	589 100 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 novembre 2024, au montant de 589 100 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

23 100 \$	4,01000 %	2025
24 200 \$	4,01000 %	2026
25 000 \$	4,01000 %	2027
26 100 \$	4,01000 %	2028
490 700 \$	4,01000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,01000 %

2 - CD DE LA PORTE-DES-CANTONS-DE-L'EST

23 100 \$	4,06000 %	2025
24 200 \$	4,06000 %	2026
25 000 \$	4,06000 %	2027
26 100 \$	4,06000 %	2028
490 700 \$	4,06000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,06000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

23 100 \$	3,70000 %	2025
24 200 \$	3,65000 %	2026
25 000 \$	3,70000 %	2027
26 100 \$	3,80000 %	2028
490 700 \$	3,85000 %	2029

Prix : 98,64300

Coût réel : 4,16784 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Brigham accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 13 novembre 2024 au montant de 589 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2019-01 et 2021-07. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

2024-257
ADMINISTRATION
LISTE DES SOLDES DE COMPTES – RADIATION

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à annuler les comptes en souffrance irrécouvrables selon la liste au 22 octobre 2024 pour un montant approximatif de 1 804,13 \$ et à radier les intérêts calculés rattachés à ces comptes.

2024-258
ADMINISTRATION
ÉTAT COMPARATIF ET PRÉVISIONNEL

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les documents suivants :

- état comparatif des revenus et charges pour la période se terminant le 30 septembre 2024 ;
- état prévisionnel des activités de fonctionnement en date du 30 septembre 2024.

2024-259
ADMINISTRATION
MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de nommer Daniel Meunier au poste de maire suppléant pour une période de 4 mois à compter du 12 novembre 2024.

2024-260
ADMINISTRATION
PRODUITS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES
PROGRAMME DE SUBVENTION 2025

ATTENDU le programme de subvention aux produits hygiéniques réutilisables adopté pour 2023 par la résolution 2022-255;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement:

- de reconduire pour l'année 2025 la résolution 2022-255, selon les mêmes termes et conditions avec les adaptations nécessaires
- selon la disponibilité des fonds au budget fixé à 1 000 \$;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au remboursement lorsque les conditions sont remplies. Ce programme prendra fin le 31 décembre 2025.

2024-261
ADMINISTRATION
COTISATION ANNUELLE – OBV YAMASKA

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'adhérer à l'OBV Yamaska pour l'année 2025;

- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité.

2024-262
ADMINISTRATION
CONTRAT DE SERVICE – PG SOLUTIONS INC.

ATTENDU la réception des factures CESA58620, CESA59188, CESA59757 et CESA60437 de PG Solutions inc.;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter de payer les factures CESA58620, CESA59188, CESA59757 et CESA60437 pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications de la firme PG Solutions inc. aux montants respectifs de 408,00 \$, 6 650,00 \$, 1 101,00 \$ et 13 213,00 \$ plus taxes;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2024-263
ADMINISTRATION
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU la résolution 2017-140 constituant le Comité de développement;

ATTENDU l'importance de faire des choix pour assurer le développement de la municipalité;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- de nommer les membres suivants au comité développement du territoire dont le mandat sera notamment d'orienter le développement du territoire afin d'atteindre les objectifs de développement :

- madame Mireille Guay
- madame Gisèle Thériault
- monsieur Réjean Racine
- madame Stéphanie Martin-Gauthier

- de définir le mandat du comité comme suit :

- de faire le point sur la situation du développement résidentiel, commercial et industriel sur le territoire;
- d'assurer l'organisation du développement;
- d'orienter les ressources municipales vers les cibles établies;
- d'assurer le lien entre le conseil municipal et les divers intervenants responsable du développement local.

2024-264
ADMINISTRATION
UPA MONTÉRÉGIE – OFFRE DE PARTENARIAT AU PROGRAMME ALUS MONTÉRÉGIE

ATTENDU l'offre de partenariat de *l'Union des producteurs Agricoles Montérégie* datée du 15 octobre 2024 au Programme ALUS (Alternative Land Use Services) Montérégie, une initiative novatrice en agroenvironnement voulant répondre aux attentes de nos citoyens en matière d'environnement et d'agriculture;

ATTENDU QUE ce programme vise à protéger et mettre en valeur les ressources naturelles du territoire montérégien par des actions effectuées en milieu agricole, avec l'appui des productrices et producteurs agricoles, et permet la protection des berges, des sols et des milieux humides, l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection des écosystèmes aquatiques et la mise en valeur responsable des berges et autres plans d'eau;

ATTENDU QUE par l'entremise du *Programme ALUS Montérégie* de valorisation, l'*UPA Montérégie* offre une rétribution monétaire annuelle sur une période de 5 ans aux producteurs agricoles participants qui acceptent de réaliser volontairement des aménagements durables pour la protection de biens et de services environnementaux sur une partie de leurs terres agricoles;

ATTENDU QUE l'*UPA Montérégie* demande l'implication financière dans la valorisation des biens et services écosystémiques en leur proposant une offre de partenariat pour un montant minimal de 1 000 \$ par année pour une durée souhaitée de 5 ans;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- que le Conseil accorde une aide financière d'un montant de 1 000 \$ par année pour une durée de 5 ans pour le plan de visibilité du *Programme ALUS Montérégie*;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et le secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2024-265
ADMINISTRATION
CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DU PARC GILLES-DAIGNEAULT AUX DEL- RATIFICATION DE
SIGNATURE

ATTENDU La nécessité de remplacement du système d'éclairage du terrain de baseball du parc Gilles-Daigneault;

ATTENDU la proposition de DH Éclairage inc.;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie des présentes;
- de ratifier la signature par le directeur général, monsieur Pierre Lefebvre de la commande client de DH Éclairage inc. datée du 3 octobre 2024, sujette à l'acceptation par Hydro-Québec dans le cadre de son Programme Solutions efficaces de la subvention du matériel livré en totalité, et incluant pour le cas échéant la clause de résiliation (sans frais et dans les délais prescrits au contrat);
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- de ratifier la signature par le directeur général, monsieur Pierre Lefebvre de l'Avis de participation au Programme Solutions efficaces d'Hydro-Québec afin de se prévaloir de ladite subvention;

2024-266
ADMINISTRATION
DÉNONCIATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS EN LIEN AVEC UNE PROBLÉMATIQUE
CONCERNANT LE CAMIONNAGE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'il a été porté à l'attention du conseil de la MRC qu'en raison de la réfection d'un pont à Bedford, le ministère des Transports et de la Mobilité durable exige des détours excessifs pour le camionnage dans la région, soit plus de 50 kilomètres;

ATTENDU QUE cette situation n'est pas acceptable, en ce qu'elle a un impact négatif sur l'environnement, sur le temps de transport et sur l'économie;

ATTENDU QUE certains camionneurs empruntent des chemins municipaux afin de réduire la longueur du détour proposé, mettant ainsi à risque la sécurité de piétons, de cyclistes, d'automobilistes et détériorant des infrastructures municipales;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de pouvoir régler cette situation, notamment en négociant les modalités d'utilisation des chemins municipaux pour réduire les détours, et en acceptant d'assumer les frais de reconstruction des chemins municipaux;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'agir afin de régulariser la situation, notamment en évitant les détours excessifs pour le camionnage, ainsi qu'en engageant une conversation avec les municipalités concernées à ce sujet.
- de transmettre une copie de la présente résolution à la ministre Isabelle Charest, députée provinciale de Brome-Missisquoi, et à la MRC Brome-Missisquoi, pour appui.

2024-267
VOIRIE
CLUB DE 3 ET 4 ROUES DE L'ESTRIE
AUTORISATION DE CIRCULER SUR LE CHEMIN MAGENTA (HIVER SEULEMENT)

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu à l'unanimité d'accorder au Club de 3 et 4 roues de l'Estrie l'autorisation de circuler sur le chemin Magenta (entre le sentier route 139 et chemin Horner – voir carte topo) pour la saison hivernale 2024-2025.

2024-268
VOIRIE
CONTRAT DE SERVICE – MINI EXCAVATION ÉRIC BONIN INC. –
DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DE CERTAINES ROUTES ET AUTRES

ATTENDU la résolution 2024-120;

ATTENDU QUE la Municipalité a contracté les services de Mini Excavation Éric Bonin inc. pour les services de déneigement et de déglacage de certaines routes et autres;

ATTENDU QUE ledit contrat ne comportait pas les récents ajouts au parc d'infrastructures de la Municipalité, notamment la nouvelle usine de traitement de l'eau potable du secteur Guay, qui nécessitent néanmoins les mêmes services;

ATTENDU l'Offre de service de Mini Excavation Éric Bonin inc. du 3 novembre 2024;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie des présentes;
- de créer un avenant au contrat quant aux infrastructures nécessitant les services de Mini Excavation Éric Bonin inc., et de l'y ajouter;
- d'accepter la révision de prix proposé dans l'offre de service, modifiant en conséquence la résolution 2024 120;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et le secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2024-269
LOISIRS ET CULTURE
PAVILLON GILLES-GIROUX – CONTRAT DE LOCATION DE SALLE POUR UN WEEKEND

ATTENDU la résolution 2022-330;

ATTENDU les termes du contrat de location;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que la municipalité de Brigham autorise la location des salles du pavillon Gilles-Giroux au mouvement des Scouts pour un weekend (du vendredi après-midi au dimanche) au tarif de 400 \$, avec utilisation de la salle du bas comme dortoir et ce pourvu que cela ne perturbe pas les activités régulières, communautaires, sportives et municipales;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, notamment apporter les ajustements au contrat de location lorsque nécessaire et les signer.

2024-270
LOISIRS ET CULTURE
ACTIVITÉ DE NOËL – ILLUMINATION DES SAPINS

ATTENDU l'intérêt de citoyens de Brigham pour organiser une activité de Noël;

ATTENDU QUE cette activité sera tenue devant l'Hôtel de Ville.

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de faire les achats nécessaires pour l'activité d'illumination des sapins de Noël se trouvant devant l'Hôtel de Ville;
- d'autoriser l'utilisation du pavillon Gilles-Giroux pour l'activité de Noël destinée aux enfants;
- de faire la promotion de l'événement sur nos réseaux de communication, lorsque les détails seront connus;
- que la municipalité de Brigham soit en contact avec les organisatrices pour coordonner cette activité;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2024-271
VARIA
DEMANDE PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2025

ATTENDU le programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2025;

ATTENDU QUE ce programme permet d'appuyer financièrement la Municipalité pour la soutenir dans l'atteinte de ses objectifs et répondre à ses besoins opérationnels;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- que la municipalité de Brigham autorise le dépôt d'une demande au programme Emplois d'été Canada suivant les modalités qui y sont prévues;
- de bonifier l'offre salariale de base par une contribution supplémentaire pour équivaloir à un salaire horaire de 19,00 \$ l'heure;
- que la municipalité de Brigham désigne Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier et/ou Madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs à la demande mentionnée ci-dessus;
- de transmettre la présente résolution à la députée fédérale de Brome-Missisquoi, Madame Pascale St-Onge;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité et toute subvention applicable, notamment dans le cadre du programme emplois d'été Canada 2025.

2024-272
PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

2024-273
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 48.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier